

Quelle justice pour les mineurs ?



EMC chap. 1

Fiche 3/3

Appropriation

Objectif connaissances

- Comprendre le fonctionnement de la justice des mineurs en France et ses principes

Piliers :

- Le droit et la règle, des principes pour vivre avec les autres
PIX
- Mener une recherche ou une veille d'information (niv. 2)

Objectifs compétences :

- Utiliser les outils numériques pour rechercher des informations
- Vérifier la fiabilité d'une information

Votre cousin a twitté l'affirmation suivante :



À vous de lui répondre pour corriger ce tweet et éviter la diffusion d'une fausse information !

Etape 1 : Allons vérifier sur Wikipédia !

- Je consulte l'article « Justice des mineurs en France » de Wikipédia
- En utilisant le **sommaire**, je me rend à la rubrique 2.2.1 « Les différentes catégories de mineurs »
- Je relève les informations suivantes :
 - En quelle année a été créée la justice des mineurs en France ?
 - Tous les mineurs sont-ils traités de la même façon ? Justifiez avec des exemples précis
- Je vérifie les sources
 - à quoi correspondent les petits numéros dans le paragraphe 2.2.1 ?
 - cliquez sur le n°24 pour accéder aux sources du paragraphe.
 - de quel site proviennent les données sur les catégories de mineurs ?
 - pourquoi peut-on dire que ce site est une **source officielle** ?
- Je consulte la liste des auteurs de l'article en me rendant sur l'onglet « historique »
 - Comment s'appelle le dernier contributeur ?
 - De quand date sa dernière modification ?
- Je vérifie la fiabilité de l'article Wikipédia en me rendant sur l'onglet « discussion » **de l'article** (à côté de l'onglet « article »)
 - Quel est le **niveau d'évaluation** de l'article ?
 - Peut-on se contenter de cette source unique ? Justifiez.



Cette première étape vous permet de travailler la compétence PIX « Mener une recherche et une veille d'information » au niveau 2 !

N'hésitez pas à vous connecter sur votre espace PIX pour répondre au même type de questions chez vous.

Etape 2 : Trouvons des ressources complémentaires

- Dans un moteur de recherche, je sélectionne au moins une autre source qui traite de la justice des mineurs
- Je vérifie qu'il s'agit d'une source officielle :
 - Je cherche dans le site que je consulte le logo de la République ou une indication dans l'adresse qui fait référence à l'Etat, au gouvernement, etc.

Etape 3 : Rédigeons une réponse

- Je rédige un brouillon de tweet (280 caractères maximum) dans lequel je réponds à mon cousin
- Je rédige un second tweet pour citer les sources